- Sanctuaire des Saintes-Maries-de-la-Mer -



✔ Héberger une communauté religieuse chargée de l'accueil
 ✔ Offrir aux groupes de pèlerins un lieu pour faire halte

# **SOUSCRIPTION**

Besoin : 300 000 €, dont 100 000 € pour engager les travaux.

# ■ Je fais un don ponctuel

🗖 par chèque à l'ordre de « Bâtir - Maison des pèlerins » et je renseigne ci-dessous les informations « donateur »								
<b>□</b> 30 €	<b>□</b> 60 €	<b>□</b> 120 €	<b>□</b> 150 €	□ 180€	☐ Autre montant : €			
Déposez votre chèque à l'aide d'une enveloppe ci-jointe : dans le tronc dans l'église ou dans la boîte aux lettres du presbytère (en face de la petite entrée de l'église) <b>ou</b> envoyez le par courrier à : Bâtir — Maison des pèlerins — 7 cours de la Trinité — 13100 Aix en Provence.								
☐ en ligne sur www.catho-aixarles.fr/donner								
J'accompagne le projet dans la durée								
Je choisis le prélèvement automatique								
□ en remplissant le coupon SEPA ci-dessous □ en ligne sur www.catho-aixarles.fr/donner NOUVEAU								

Retourner ce coupon à : Bâtir - Maison des pèlerins - 7, cours de la Trinité - 13100 Aix-en-Provence

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine d'Aix et Arles à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine d'Aix et Arles. A réception de ce mandat, l'Association diocésaine d'Aix et Arles vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement.

Merci de compléter les différents champs ci-dessous et de retourner ce mandat signé, accompagné d'un RIB à l'adresse ci-dessous.

#### Informations concernant le BÉNÉFICIAIRE

**Bâtir -** 7, cours de la Trinité - 13100 Aix-en-Provence

■ ICS: FR66ZZZ402051 ■ RUM (Ne pas remplir): .....

N.B. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur les informations contenues dans notre fichier vous concernant. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.

# Fréquence et montant du DON □ 30 € □ 60 € □ 120 € □ 150 € □ 180€ □ Autre montant : ...... € □ Par mois □ Par trimestre ➡ À partir du **10**/......../2017

## 

#### **CONTACT : Économat du diocèse d'Aix & Arles**

Tél.: 04 42 17 58 15 / Email: economat@catho-aixarles.fr

Fait à :	le://	•••••
Signature :		

Conformément à la loi du 6.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au informations vous concernant en écrivant à l'Association diocésaine. L'archidiocèse s'engage à ne pas céder échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignet de confiance. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces partenaires, cochez cette case